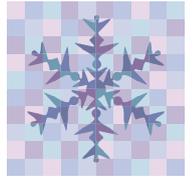




Les élus CGT du COS vous souhaitent une

Bonne Année



Quand nos souhaits deviennent réalité

Arbre de Noël

Le spectacle du soir de l'arbre de Noël 2014 « Fills Monkey » a rencontré un vif succès, ainsi que celui de l'an dernier. Ces spectacles étant à notre initiative, nous proposerons donc au conseil d'administration de renouveler cette formule qui répond à vos attentes.

Nous remercions les volontaires, ainsi que les salariés du COS qui se sont fortement impliqués pour l'organisation de l'arbre de Noël, comme ils le font au quotidien pour vous accueillir.

Nouveau ! Carte COS

Nous nous sommes donné les moyens de mettre en place la carte COS, et celle-ci verra prochainement le jour. Elle offrira de nombreuses réductions auprès de multiples partenaires.

Patrimoine

La CGT reste favorable au développement du patrimoine du COS, afin d'offrir de nouveaux lieux de vacances accessibles à tous.

Les vacances proposées grâce au patrimoine du COS sont plus avantageuses que celles du linéaire (achat de séjours auprès de prestataires), nous agissons pour diversifier les destinations et modérer les tarifs.

Nouveau ! Destinations européennes

Suite à une réflexion commune de la commission « loisirs et culture », le COS proposera des week-ends découverte des grandes villes d'Europe

IMPORTANT « Le saviez-vous ? » IMPORTANT

Nous avons tous dans notre entourage des collègues divorcés avec enfant(s).

En cas de **décès** de l'agent (ouvrant-droit), les enfants de ce dernier perdent tous leurs droits au COS !!!

Il y a peu de temps, le COS a été sollicité sur un tel dossier. La CGT a alors proposé au conseil d'administration que **les orphelins** restent bénéficiaires du COS jusqu'à leur majorité, suivant l'étude de leur dossier. Les membres élus des autres organisations syndicales ont refusé cette proposition

Pour la CGT il y a des situations qui nécessitent d'être Solidaires

**Nous allons continuer à œuvrer pour un COS attractif,
Solidaire et proche de vous.**



Syndicat CGT de Nantes Métropole

8 rue Émile Péhant - 44000 Nantes

Accueil : **02.40.99.67.66.**

Mail : syndicat.cgt@nantesmetropole.fr

Site Internet : www.cgt Nantes metropole.fr

Syndicat CGT Ville de Nantes

16 rue du Moulin - 44000 Nantes

Tél : **02 40 41 95 46** fax : **02 40 41 59 83**

Mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr

Site internet : www.cgt-nantes.fr